Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le fracas causé par l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas en territoire israélien s’accompagnant d’une prise d’otage le 7 octobre dernier a profondément secoué notre conscience. **Nous la condamnons sans équivoque**. Malheureusement notre effroi ne s’y limite pas et nous sommes tout autant consternés par la brutalité de l’opération militaire menée par l’armée israélienne dans la bande de Gaza. **Cette offensive cible de manière indiscriminée, et ce sont les populations civiles qui sont le plus durement frappées**, de même que toutes les infrastructures civiles ou religieuses.

De nombreux observateurs, non sans raison, qualifient cette situation de nettoyage ethnique. Dans ce contexte, la perspective de la paix demeure incertaine, c’est la raison pour laquelle notre lutte en sa faveur doit persister. **Nous devons exiger un cessez-le-feu immédiat, préalable indispensable pour préserver la vie et la dignité des habitants de Gaza ainsi que le sort des otages.**

**Cette perspective est aujourd’hui entravée par une stratégie visant à discréditer celles et ceux qui refusent de donner un soutien inconditionnel au gouvernement israélien d’extrême-droite**. Le gouvernement français, lui, en tentant de généraliser l’interdiction des manifestations sur le territoire national – une tentative unique en Europe – tient ici une lourde responsabilité. De la même manière, les accusations calomnieuses d’antisémitisme portées à l’encontre de celles et ceux qui ont souhaité rappeler l'histoire de ce conflit colonial et condamner le terrorisme sous toutes ses formes, participent à créer un climat de suspicion dans le pays. Enfin à l’échelle de notre territoire,

**le 7 novembre dernier, nous avons assisté à une** **nouvelle tentative de criminalisation**, le représentant ivryen de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) ayant été convoqué sans fondement au commissariat pour « apologie du terrorisme » à la suite d’un rassemblement unitaire pour une paix juste et durable en Israël et Palestine.

Rien, dans les propos tenus lors de ce rassemblement ne justifie une telle manœuvre. Cette manière de jeter l’opprobre doit inquiéter, de fait, elle menace la capacité des citoyens à exercer pleinement leur citoyenneté et à faire valoir leurs droits démocratiques.

**Les voix de la paix, qu’elles se trouvent en Palestine, en Israël ou en France, ne constituent pas un obstacle, mais au contraire sont la solution.**

**Il incombe à la France de promouvoir le dialogue, d'œuvrer en faveur de la justice, et de soutenir les efforts visant à mettre fin à ce conflit de manière irrévocable, ceci sur la base du droit international et du respect absolu des droits des Palestiniens. La sécurité d’Israël passe par l’existence à ses côtés d’un Etat libre, souverain, indépendant et viable avec Jérusalem-est comme capitale.**

Unis dans notre quête pour la paix, la justice, et le respect des droits fondamentaux.

Michel Leprêtre

Michel Leprêtre

*Président du Grand-Orly Seine Bièvre*